



LE SAPIN DE NOËL

UNE CHANCE POUR LE MORVAN

La filière sapin de Noël dans le Morvan fait partie intégrante du territoire, elle en est un acteur important. Elle travaille depuis plus de 20 ans avec les acteurs en place à l'évolution de ses techniques dans le respect de l'environnement et des hommes.

Ces derniers temps, on peut lire dans la presse et sur les réseaux sociaux de nombreuses critiques sur la culture du sapin de Noël, à propos de son impact écologique, de son utilisation de terres agricoles ou forestières et de sa consommation de produits phytosanitaires.

L'Association Française du Sapin de Noël Naturel (AFSNN) qui regroupe une très grande majorité de producteurs de sapins de Noël français (quelle que soit la méthode culturale) tient à apporter **des réponses à ces fausses informations et ne pas laisser la calomnie et les invectives dénuées de fondement remettre en cause des années d'efforts et de construction d'une démarche de progrès.**



GARE AUX IDÉES REÇUES !

IDÉE REÇUE N°1 : « le sapin de Noël menace les terres agricoles et monopolise les terres nourricières »

Très loin d'une « invasion », la culture du sapin de Noël représente moins d'1% de la superficie agricole du Morvan (soit 1 399 ha de plantations pour une Surface Agricole Utile de 151 527 ha), généralement sur des terres de moindre qualité agronomique.

IDÉE REÇUE N°2 : « le sapin de Noël est une monoculture qui participe à l'enrésinement du Morvan, acidifie les sols et change les paysages »

Attention à ne pas tout confondre, la culture du sapin de Noël n'est pas une activité forestière mais une activité agricole ! La durée d'occupation des sols étant réduite du fait des coupes régulières, des études ont démontré que la variation de pH n'est pas significative, même après plusieurs rotations.

IDÉE REÇUE N°3 : « le sapin de Noël, une culture qui utilise en masse des pesticides et des engrais minéraux »

En réalité, l'utilisation de produits phytosanitaires dans la culture de sapin de Noël est bien moins importante que dans d'autres cultures. Les producteurs, sensibles aux enjeux environnementaux, ont quasiment abandonné les insecticides et fongicides de synthèse. Pour aller plus loin dans leur engagement, un groupe 30 000 ayant pour vocation la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et la promotion des techniques alternatives a été créé. Enfin, une Indication Géographique Protégée (IGP) « sapin de Noël du Morvan » est en cours d'élaboration.

IDÉE REÇUE N°4 : « la culture du sapin de Noël entraîne une surmortalité des colonies d'abeilles »

Cette affirmation est fausse, un échange avec le Groupement des Apiculteurs Professionnels Morvan Bourgogne a permis de le constater. Les deux filières ont d'ailleurs émis le souhait de développer leur collaboration.

IDÉE REÇUE N°5 : « le sapin de Noël a un impact particulièrement négatif sur la biodiversité »

Au contraire, des études ont prouvé l'effet positif de la culture du sapin de Noël sur la faune avicole. Ces espèces seront encore davantage favorisées avec l'évolution des méthodes culturales toujours plus respectueuses de l'environnement.

IDÉE REÇUE N°6 : « les producteurs ne respectent pas leurs obligations sociales en sous-payant leur personnel et en faisant largement appel à de la main d'œuvre détachée »

En réalité, la culture du sapin de Noël fait vivre à l'année près de 150 familles dans le Morvan, auxquelles s'ajoutent les emplois induits de la filière (fournisseurs, transporteurs, restaurateurs etc..) et l'emploi des saisonniers, rémunérés selon la réglementation en vigueur et majoritairement issus du territoire national.



IDÉE REÇUE N°1 « Le sapin de Noël menace les terres agricoles et monopolise les terres nourricières »

TRÈS LOIN D'UNE « INVASION », LA CULTURE DU SAPIN DE NOËL REPRÉSENTE MOINS D'1% DE LA SUPERFICIE AGRICOLE DU MORVAN (SOIT 1 399 HA DE PLANTATIONS POUR UNE SURFACE AGRICOLE UTILE DE 151 527 HA), GÉNÉRALEMENT SUR DES TERRES DE MOINDRE QUALITÉ AGRONOMIQUE.

Si le Morvan est aujourd'hui la première région productrice de France avec 1 399 ha de plantations de sapins de Noël (Recensement Général Agricole 2010), il convient de relativiser ce chiffre. On entend régulièrement que le Morvan est « envahi de sapins de Noël », que les villages sont « cernés par cette culture ». Sachant que la Surface Agricole Utile (SAU) du Morvan est de 151.527 ha (diagnostic de territoire du Parc naturel régional du Morvan 2018), la culture du sapin de Noël représente donc **moins d'1 % de superficie agricole de ce territoire**. Même dans les quelques communes de l'ex canton de Montsauche-Les Settons où la culture est la plus présente, la surface en sapins de Noël ne dépasse pas 7 % de la surface totale. Vu la faible surface occupée, on ne peut pas affirmer que la culture du sapin de Noël monopolise les terres nourricières. De plus, il ne faut pas oublier que le sapin de Noël valorise généralement des terres de moindre qualité agronomique.

IDÉE REÇUE N°2 : « Le sapin de Noël est une monoculture qui participe à l'enrésinement du Morvan, acidifie les sols et change les paysages »

ATTENTION À NE PAS TOUT CONFONDRE, LA CULTURE DU SAPIN DE NOËL N'EST PAS UNE ACTIVITÉ FORESTIÈRE MAIS UNE ACTIVITÉ AGRICOLE ! LA DURÉE D'OCCUPATION DES SOLS ÉTANT RÉDUITE DU FAIT DES COUPES RÉGULIÈRES, DES ÉTUDES ONT DÉMONTRÉ QUE LA VARIATION DE PH N'EST PAS SIGNIFICATIVE, MÊME APRÈS PLUSIEURS ROTATIONS.

Premier constat, la production du sapin de Noël est une activité agricole qui relève de la grande famille de l'horticulture. **Ce n'est pas une activité forestière**. Comme il n'y a pas de prélèvements de sapins de Noël en forêt, elle ne provoque donc pas de déboisement. Les sapins de Noël sont plantés sur des terres agricoles et sont destinés à être coupés. Les confusions répétées entre plantations de résineux forestiers, mortalité de grands épicéas du fait des scolytes et sapins de Noël est un non sens.

Deuxième constat, le sapin de Noël ne provoque pas d'acidification des sols. Il ne doit pas y avoir de confusion entre plantations forestières résineuses (Douglas, épicéas...) et plantations de sapins de Noël. La durée d'occupation des sols par des sapins de Noël est réduite du fait des coupes régulières qui s'y déroulent

Entre deux rotations de sapins de Noël, il y a un chaulage des sols (dans le Morvan, on utilise notamment de la coquille d'œufs broyée), souvent une interculture (engrais vert), des apports de fumier... Cette question de l'acidification des sols a été étudiée par Hatten et al. en 2014 dans des plantations de sapins de Noël de l'Oregon. **Il a été démontré que la variation de pH n'est pas significative même après plusieurs rotations.**

Troisième constat, les volumes sur le marché français du sapin de Noël naturel faisant preuve d'une remarquable régularité d'années en années, il n'y a pas d'augmentation brutale du nombre d'hectares de sapins de Noël plantés dans le Morvan. **Ce serait un non-sens économique pour les producteurs de sapins de Noël que de lancer des productions sans garantie de débouchés dans un marché à volume constant.**

Rappelons aussi que face au 149.236 ha de forêts et aux 151.527 ha de terres agricoles de la région, les 1 500 ha de sapins de Noël du Morvan ont **une incidence très limitée sur la perception des paysages.**

IDÉE REÇUE N°3 : « le sapin de Noël, une culture qui utilise en masse des pesticides et des engrais minéraux »

EN RÉALITÉ, L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS LA CULTURE DE SAPIN DE NOËL EST BIEN MOINS IMPORTANTE QUE DANS D'AUTRES CULTURES. LES PRODUCTEURS, SENSIBLES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, ONT QUASIMENT ABANDONNÉ LES INSECTICIDES ET FONGICIDES DE SYNTHÈSE. POUR ALLER PLUS LOIN DANS LEUR ENGAGEMENT, UN GROUPE 30 000 AYANT POUR VOCATION LA RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET LA PROMOTION DES TECHNIQUES ALTERNATIVES A ÉTÉ CRÉÉ. ENFIN, UNE INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE (IGP) « SAPIN DE NOËL DU MORVAN » EST EN COURS D'ÉLABORATION.

S'il est exact que la méthode culturale de production reste majoritairement réalisée en agriculture conventionnelle, l'utilisation de produits phytosanitaires est très loin d'être massive. Les quantités de produits utilisés par ha sont bien moins importantes que dans d'autres cultures. Au stade initial, l'IFT total moyen (Indicateur de Fréquence de Traitements) est de **2-3 en productions de sapins de Noël** alors qu'il atteint 14 dans d'autres cultures pérennes. Il convient également de préciser que les traitements des arbres ont lieu durant les 3/4 premières années de culture. Par la suite, pour des arbres plus âgés, les traitements restent exceptionnels.

Les producteurs de sapins de Noël sont sensibles aux attentes sociétales pour un environnement mieux protégé. Eux aussi vivent en permanence sur ce territoire et ils sont attachés à sa préservation. C'est ainsi que depuis plusieurs années, les producteurs se sont engagés dans la transition vers des systèmes à bas niveau d'intrants. Si l'AFSNN a ses locaux au sein de la Maison du Parc Naturel Régional du Morvan, c'est pour marquer cet engagement. Dans ce cadre, la **collaboration avec le Contrat Territorial et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie** a permis l'acquisition de matériel de désherbage mécanique. De plus, la profession est engagée dans la démarche DEPHY (*Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires*) de Bourgogne-Franche-Comté.

L'engagement éco-responsable des producteurs de sapins de Noël se traduit aussi par l'abandon quasi complet des insecticides et des fongicides de synthèse au profit de la lutte biologique et de l'utilisation de produits de biocontrôle (levures, bactéries, champignons, huile essentielle...). Les engrais minéraux sont remplacés par des engrais organo-minéraux ou organiques (fumier, fientes de volailles...). L'AFSNN guide ses adhérents, réalise des essais pour tester de nouvelles pratiques culturales, notamment de désherbage sur une parcelle test à Montsauche-les-Settons, les informe des résultats de ces essais et des avancées de la Recherche.

Ce travail ne pourrait se faire sans la compétence de notre ingénieur spécialisé aujourd'hui rémunéré par l'AFSNN sur ses propres deniers issus des cotisations de ses adhérents.

Fin 2018, **un collectif de 15 producteurs de sapins de Noël dit « groupe 30 000 » a été créé dans le Morvan**. Co-animé par Biobourgogne, il est un lieu d'échange, de partage d'expériences... entre professionnels afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et de promouvoir les techniques alternatives. La finalité étant d'accompagner les producteurs qui voudraient aller jusqu'à la certification en agriculture biologique. Il est à noter qu'il existe déjà des producteurs de sapins de Noël en agriculture biologique, membres de l'AFSNN. L'AFSNN n'est donc pas le lobby de la production industrielle de sapins de Noël à grand renfort de produits phytosanitaires comme cela a pu être dit. Elle accompagne tous ses membres, quelle que soit la taille de leur exploitation et quelle que soit leur sensibilité environnementale afin de les faire progresser.

Le sapin de Noël du Morvan est un ambassadeur de ce territoire. Quel autre produit agricole morvandiau (et reconnu comme tel) est diffusé à 1,2 millions d'unités chaque année en France ? C'est pour valoriser cette notoriété et le savoir-faire des producteurs, qu'une **Indication Géographique Protégée (IGP) « Sapin de Noël du Morvan » est en cours d'élaboration**. Afin de coller aux attentes environnementales des consommateurs, les producteurs adhérents à la démarche IGP **s'obligent à être éco-certifiés « Plante Bleue »**, la certification horticole française environnementale et sociale.

IDÉE REÇUE N°4 : « La culture du sapin de Noël entraîne une surmortalité des colonies d'abeilles »

UN ÉCHANGE AVEC LE GROUPEMENT DES APICULTEURS PROFESSIONNELS MORVAN BOURGOGNE A PERMIS DE CONSTATER LA FAUSSETÉ DE CETTE AFFIRMATION. LES DEUX FILIÈRES ONT D'AILLEURS ÉMIS LE SOUHAIT DE DÉVELOPPER LEUR COLLABORATION.

L'actualité médiatique récente laisse sous-entendre un conflit entre les apiculteurs et les producteurs de sapins de Noël. Il n'en n'est rien. Un échange entre le Groupement des Apiculteurs Professionnels Morvan Bourgogne (GAPMB) et les producteurs de l'AFSNN et de l'Union des Producteurs de Sapins de Noël du Morvan (UPSNN) sur les pratiques des uns et des autres, a permis de faire le constat qu'il n'y a pas de **surmortalité des colonies d'abeilles à proximité** des plantations de sapins de Noël. La meilleure preuve étant par l'exemple, nous pouvons citer plusieurs cas où producteurs et apiculteurs collaborent. Les apiculteurs appréciant de pouvoir déposer leurs ruches dans des parcelles de sapins de Noël du fait de parcelles aménagées avec des chemins d'exploitations facilement accessibles avec un camion dans le cadre de transhumance.

Le Morvan est reconnu pour la qualité de son miel, et en particulier le miel de fleurs sauvages et le miel de ronce (Nombreux professionnels en bio et en conventionnel, Marque Parc sur le miel, médailles au concours général agricole...). Serait-ce le cas si le sapin de Noël détruisait les colonies d'abeilles ? **Les apiculteurs du GAPMB et de l'AFSNN ont décidé de renforcer leur collaboration par le dialogue inter-filière**



IDÉE REÇUE N°5 : « Le sapin de Noël a un impact particulièrement négatif sur la biodiversité »

AU CONTRAIRE, DES ETUDES ONT PROUVE L'EFFET POSITIF DE LA CULTURE DU SAPIN DE NOËL SUR CERTAINES ESPECES D'OISEAUX FREQUENTANT LES MILIEUX MI-OUVERTS. ELLES SERONT ENCORE DAVANTAGE FAVORISEES AVEC L'EVOLUTION DES METHODES CULTURALES TOUJOURS PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.

En Belgique (Gailly et al. 2017) et en Allemagne (Fartmann et al. 2018) dans un contexte culturelle proche de celui du Morvan, des études ont montré **l'effet positif de la culture du sapin de Noël sur la faune avicole**. Les plantations de sapins de Noël sont bénéfiques à l'avifaune en recréant de l'hétérogénéité dans les paysages. Il a été constaté un pic de richesse en espèces et de densité de couples nicheurs par rapport aux prairies environnantes. Des espèces comme le pipit des arbres (*Anthus trivialis*), l'alouette lulu (*Lullula arborea*), la linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) ou le bruant jaune (*Emberiza citrinella*) apprécient particulièrement les plantations de sapins de Noël. Dans l'État fédéral allemand de Rhénanie du Nord-Westphalie, les plantations de sapins de Noël constituent un bastion pour les populations de l'alouette lulu. En Bourgogne, cette espèce est classée dans la liste rouge des espèces menacées. Les évolutions vers des méthodes culturelles plus respectueuses de l'environnement vont encore davantage favoriser ces espèces (et d'autres) en leur apportant le gîte et le couvert (présence d'insectes, de graines d'adventices...).



IDÉE REÇUE N°6 : « Les producteurs ne respectent pas leurs obligations sociales en sous-payant leur personnel et en faisant largement appel à de la main d'œuvre détachée »

EN RÉALITÉ, LA CULTURE DU SAPIN DE NOËL FAIT VIVRE À L'ANNÉE PRÈS DE 150 FAMILLES DANS LE MORVAN, AUXQUELLES S'AJOUTENT LES EMPLOIS INDUITS DE LA FILIÈRE (FOURNISSEURS, TRANSPORTEURS, RESTAURATEURS ETC..) ET L'EMPLOI DES SAISONNIERS, RÉMUNÉRÉS SELON LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR ET MAJORITAIREMENT ISSUS DU TERRITOIRE NATIONAL.

La grande majorité des exploitations recrute son personnel saisonnier sans avoir recours à la main d'œuvre détachée. Elle fait appel très largement à une main d'œuvre locale et issue du territoire national. Les cotisations sociales sont payées à la MSA Bourgogne-Franche-Comté.

Pour la première fois, un job dating a été organisé à Montsauche en vue des embauches pour la campagne 2019. Les emplois sont rémunérés selon la réglementation en vigueur.

La production de sapins de Noël dans le Morvan assure l'emploi permanent et direct de près de 150 personnes auquel se rajoute l'emploi saisonnier et l'emploi induit de l'ensemble de la filière (fournisseurs locaux, transporteurs, restaurateurs, hébergeurs...).

CONTACT

Vincent HOUIS Ingénieur en agriculture - Animateur
de l'Association Française du Sapin de Noël Naturel

03.86.78.79.81
07.81.59.65.07

vincent.houis@afsnn.fr

www.afsnn.fr

